

Capital patient

REMBOURSEMENT Capital patient 15 ANS SANS REMBOURSEME  
Capital patient 15 ANS SANS REMBOURSEMENT Capital pati  
ent 15 ANS SANS REMBOURSEMENT Capital patient 15 ANS SAN  
S REMBOURSEMENT Capital patient 15 ANS SANS REMBOURS  
EMENT Capital patient 15 ANS SANS REMBOURSEMENT Capital  
15 ANS SANS REMBOURSEMENT Capital patient 15 ANS  
15 ANS SANS REMBO

# RAPPORT ANNUEL 2007

 **fiducie**

du Chantier  
de l'économie sociale

**Fiducie du Chantier de l'économie sociale**  
4200, rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9  
t. 514 256-0992 f. 514 256-0861

info@fiducieduchantier.qc.ca | [www.fiducieduchantier.qc.ca](http://www.fiducieduchantier.qc.ca)

# Gouvernance de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale

## Conseil des fiduciaires

Michel A. Bastien, Fonds de solidarité FTQ  
Manon Brassard, Développement économique Canada  
Edith Cyr, Chantier de l'économie sociale (secrétaire du conseil des fiduciaires)  
Patrick Duguay, Chantier de l'économie sociale  
André Gagnon, Conseil Québécois de la Coopération et de la Mutualité  
Claudette Girard, Investissement Québec  
Geneviève Morin, Fondation de la CSN  
Nancy Neamtan, Chantier de l'économie sociale (Présidente du conseil des fiduciaires)  
Serge Ouellet, Chantier de l'économie sociale  
Observateurs au conseil des fiduciaires  
Stephan Canty, Développement économique Canada  
Michel Taylor, Fonds de solidarité FTQ  
Sylvie Desaulniers, Ministère des Affaires Municipales et des Régions

## Comité d'investissement

Michel A. Bastien, Fonds de solidarité FTQ  
Daniel Béliveau, CLD des Chenaux  
Jacques Charest, Fiducie du Chantier de l'économie sociale (Président du comité d'investissement)  
Daniel Fortin, Caisse d'économie solidaire Desjardins  
Claudette Girard, Investissement Québec  
André Jalbert, Fédération des CDR  
Jean-François Lalonde, CDEC Rosemont-Petite Patrie  
Geneviève Morin, Fondation de la CSN  
Caroline Plourde, Fonds d'emprunt économique communautaire  
Alain Roy, Table national des CDC  
Membres non votant  
Stéphane Chabot, RISQ  
Charles Guindon, Chantier de l'économie sociale

## Comité de suivi

Patricia Gagné, Bas-Saint-Laurent, Réseau du crédit communautaire  
Marie-Annick Fortin, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Réseau du crédit communautaire  
Jacques Fiset, Capitale-Nationale, Association des CLD du Québec  
Francine Bonenfant, Mauricie, Réseau du crédit communautaire  
Cynthia Colette, Estrie, Regroupement des CDEC du Québec  
Pierre Morissette, Île de Montréal, Regroupement des CDEC du Québec (Président du comité de suivi)  
Martin Joannis, Outaouais, Regroupement des CDEC du Québec  
Monique Lessard, Abitibi-Témiscamingue, SADC  
Nathalie Sigouin, Côte-Nord, Association des CLD du Québec  
Chantal Roberge, Nord-du-Québec, Fédération des CDR  
Maryse Pigeon, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Fédération des CDR  
J. Benoît Caron, Chaudière-Appalaches, Fédération des CDR  
Célyne Lafrance, Laval, Association des CLD du Québec  
François Chalifour, Lanaudière, Association des CLD du Québec  
Martin Gauthier, Laurentides, Fédération des CDR  
Richard Allaire, Montérégie, Table des CDC  
Chantal Tardif, Centre-du-Québec, Table des CDC  
Jacques Charest, Fiducie du Chantier de l'économie sociale

## Observateurs

Claudette Girard, Investissement Québec  
Geneviève Morin, Fondation de la CSN  
Michel Taylor, Fonds de solidarité de la FTQ

## Comité de vérification

Jean-François Aubin, Agent de développement économique communautaire  
Nathalie Blanchette, comptable agréée  
Pierre Sylvestre, avocat  
Membres non votant  
Michel A. Bastien, Fonds de solidarité de la FTQ  
Lyne Lachance, Investissement Québec  
Geneviève Morin, Fondation de la CSN

## Mission

La Fiducie du Chantier de l'économie sociale a comme principale mission de favoriser l'expansion et le développement des entreprises collectives en améliorant l'accès au financement et en assurant une meilleure capitalisation des entreprises d'économie sociale.

## Produits d'investissement pour les entreprises d'économie sociale

La Fiducie du Chantier de l'économie sociale offre des prêts sans remboursement de capital avant 15 ans. Ce capital patient permet de soutenir les opérations des entreprises et d'appuyer leurs investissements immobiliers

## Mot de la présidente du conseil des Fiduciaires

**E**nfin c'est parti! La Fiducie du Chantier de l'économie sociale existe maintenant et entreprend avec enthousiasme la réalisation de sa mission, celle de favoriser l'expansion et le développement des entreprises collectives en améliorant l'accès au financement et en assurant une meilleure capitalisation des entreprises d'économie sociale

La mise en place de la Fiducie est le fruit d'un travail collectif colossal. La démarche a mobilisé l'énergie et la passion de dizaines de personnes ayant compris l'importance d'un tel outil pour l'avancement de l'économie sociale au Québec. Je tiens à les remercier pour leurs efforts et, surtout pour leur détermination à mener ce projet sans fléchir sur les orientations de fond et les finalités du projet.

Grâce à ces efforts, nous pouvons dire que cet outil est, autant par sa mission, ses structures et ses produits, un instrument puissant au service d'un mouvement de plus en plus fort et dynamique. Les produits offerts représentent une opportunité pour les collectivités à travers le Québec d'entreprendre avec encore plus d'ambition et d'avoir confiance dans le fait que ces ambitions peuvent désormais devenir des réalités.

Si la mise en place de la Fiducie a mobilisé beaucoup de ressources et d'énergies de la part du Chantier de l'économie sociale et de ses partenaires, elle a aussi créé des attentes dans toutes les régions du Québec. En cours de route, il y aura des défis que nous aurons à relever pour répondre adéquatement à ces attentes. En tant que présidente du conseil des fiduciaires, je peux vous assurer que les membres du conseil ainsi que l'équipe permanente en sont conscients et feront tout ce qui est possible pour répondre à ces attentes

Je suis extrêmement fière de pouvoir agir en tant que présidente du conseil des fiduciaires. Je remercie tous ceux et celles qui ont contribué à la création de la Fiducie, et tout particulièrement Jacques Charest et Charles Guindon, qui ont été en quelque sorte les architectes de cet outil. Un gros merci à nos partenaires investisseurs, le Fonds de solidarité de la FTQ, Fondation et Investissement Québec, ainsi que Développement économique Canada, qui ont cru en notre rêve et qui nous ont accompagnés pour que ce rêve devienne la Fiducie du Chantier de l'économie sociale.



Nancy Neamtan  
Présidente



photo Éric Mailloux

# Mot du directeur général



photo Mathieu Lévesque

Depuis quelques années, les administrateurs d'entreprises d'économie sociale exprimaient le besoin d'avoir accès à des produits financiers autres que les subventions et les prêts traditionnels tout en s'interrogeant sur les façons de conserver le capital à long terme dans leur entreprise. Ils considéraient qu'il leur fallait de nouveaux produits prenant en compte leur mission sociale.

Quant aux investisseurs privés et institutionnels, plusieurs d'entre eux étaient réticents à s'engager en économie sociale. Cela malgré les démonstrations probantes indiquant que les taux de perte sont moins élevés dans les entreprises d'économie sociale et que celles-ci ont une longévité deux fois plus grande que les entreprises privées traditionnelles. Il nous fallait donc trouver un moyen de les convaincre qu'investir à long terme dans l'économie sociale pouvait être rentable pour eux.

La Fiducie répond à ces deux besoins. Elle se positionne comme un intermédiaire entre le marché financier et les entreprises d'économie sociale. Son objectif consiste à mutualiser le risque, permettant, du coup, de diminuer les coûts liés au financement pour les entreprises. Offrant un portefeuille diversifié aux investisseurs, la Fiducie s'appuie sur un impressionnant réseautage qui lui permet une évaluation réaliste et rigoureuse des projets.

La Fiducie offre un produit complémentaire à ceux déjà disponibles sur le marché : du capital patient, c'est-à-dire sans remboursement de capital avant 15 ans. Ces investissements sont disponibles sous deux formes : du capital patient opérations pour financer les coûts liés au fonds de roulement, à la mise en marché de nouveaux produits ainsi

qu'à l'acquisition d'équipement et du capital patient immobilier pour financer les coûts directement associés à l'acquisition, à la construction ou à la rénovation d'actifs immobiliers.

La formule s'est avérée gagnante et a su attirer les investisseurs. L'approvisionnement initial en capital de la Fiducie provient de Développement économique Canada, et de plusieurs investisseurs dont le Fonds de solidarité FTQ, le gouvernement du Québec et Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi. Avec ce fonds initial de 52,8 millions de dollars, la Fiducie peut maintenant mieux soutenir le développement des entreprises d'économie sociale.

La Fiducie est fière de pouvoir supporter les entrepreneurs collectifs dans le développement de nouveaux projets afin que la solidarité prenne une place de plus en plus importante dans l'activité économique du Québec.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Jacques Charest". The signature is fluid and cursive, with a large loop at the beginning and a long, sweeping tail.

Jacques Charest  
Directeur général de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale

# Démarrage de la Fiducie

## Mise en place de la gouvernance

Les 7 mois qui viennent de s'écouler ont représenté un défi de taille pour la Fiducie du Chantier de l'économie sociale. Après des années de travail et de négociations, il a fallu ensuite mettre en place un ensemble complexe de mécanismes de gouvernance pour assurer le début des activités d'investissement dès le 1<sup>er</sup> février 2007. C'est à cette tâche que s'est attelé, début décembre, le conseil des fiduciaires et les membres du personnel de la Fiducie.

Dans un premier temps, il fallait combler les postes disponibles au sein des comités d'investissement, de suivi et de vérification. En tenant compte des membres du conseil des fiduciaires, c'est plus de 45 personnes qu'il fallait mobiliser et ce, dans une période de temps très courte.

Grâce à cette diversité d'acteurs de développement, nous nous assurons alors d'être en mesure de répondre aux besoins des entreprises d'économie sociale, quel que soit leur secteur d'activités ou leur localisation au Québec.

## Mise en place des partenariats pour la livraison des produits

La Fiducie du Chantier de l'économie sociale a fait le pari d'investir annuellement 10M\$ dans les entreprises d'économie sociale sans pour autant ajouter un « intervenant terrain » supplémentaire. Nous avons plutôt tablé sur les partenariats déjà existants, tant au niveau local, régional que sectoriel.

C'est pourquoi la Fiducie a adopté dès sa création une politique de livraison de ses produits financiers qui l'engage à effectuer l'analyse des projets en partenariat avec les acteurs locaux et régionaux impliqués dans les entreprises d'économie sociale de leur territoire.

Cette mise en place du partenariat a débuté dès les premières semaines d'activités de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale. En effet, afin de s'assurer que les acteurs locaux, régionaux et sectoriels aient en main l'ensemble des informations nécessaires pour répondre aux demandes d'information des entreprises, nous avons tenu 4 séances de formation destinées tout particulièrement aux intervenants locaux. Lors de ces séances, nous avons rejoint plus de 150 analystes et agents de développement.

## Politique de collaboration avec les acteurs locaux de développement

La Fiducie du Chantier de l'économie sociale doit desservir équitablement tout le territoire du Québec.

Tous les acteurs locaux et régionaux de développement intéressés à développer l'économie sociale pourront être des portes d'entrée pour les entreprises d'économie sociale souhaitant bénéficier des produits de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale. Ils pourront notamment :

- diffuser de l'information auprès des entreprises d'économie sociale pour le dépistage et l'accueil de projets admissibles aux produits de capital patient immobilier et d'opération ;
- accompagner les promoteurs dans leurs démarches de financement ;
- présenter les produits financiers, les critères d'admissibilité, le processus de sélection de dossiers et les conditions d'investissement.

Les acteurs locaux et régionaux de développement pourront bénéficier des formations suivantes :

- Une formation spécifique portant sur les produits de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale.
- Une formation portant sur les outils et pratiques d'analyse développés et consignés dans le Guide d'analyse des entreprises d'économie sociale du RISQ.
- Au besoin, une formation portant sur la sensibilisation à l'économie sociale.

La Fiducie favorisera la concertation des acteurs locaux et régionaux de développement notamment en les invitant à s'impliquer dans les pôles régionaux et à se concerter au niveau local.



### Mise en place d'une stratégie d'information

Cette formation donnée auprès des agents de développement locaux a par la suite été suivie de plusieurs autres formations destinées autant aux acteurs de développement qu'aux entreprises. Grâce à ces formations, nous avons pu rejoindre directement plus de 300 personnes. Ces séances de formation et d'information sur la Fiducie et ses produits financiers se poursuivront tout au long de la prochaine année.

De plus, la Fiducie a mis à la disposition des acteurs de l'économie sociale un dépliant informatif distribué à 8500 exemplaires.

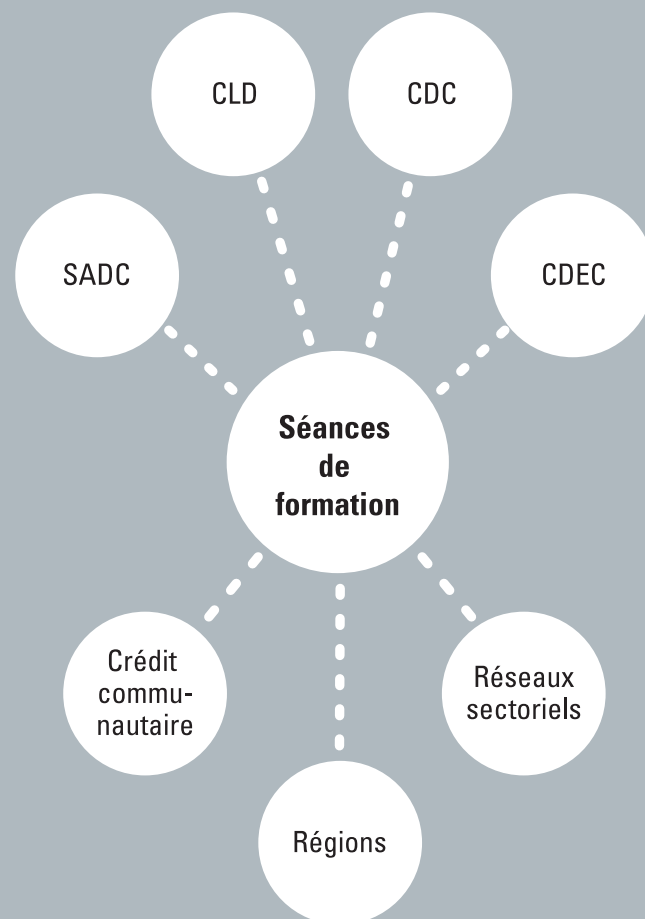
La Fiducie a également participé et assuré une présence à différents événements, conférences, colloques et dans plusieurs médias.

### Mise en place des opérations

Parallèlement à la mise en place des activités de promotion et d'analyse de projets, l'équipe permanente de la Fiducie, appuyée par le conseil des fiduciaires, a entrepris la mise en place et l'élaboration des procédures administratives adéquates afin d'assurer un fonctionnement efficient de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale.

Par le fait même, la Fiducie s'est assurée de disposer, dès le printemps 2007, de l'ensemble des documents juridiques et des procédures administratives nécessaires aux investissements en entreprise.

En s'appuyant sur le mandat imparti au Chantier de l'économie sociale, la Fiducie tient à garantir le maintien de la pertinence de son offre en regard des besoins exprimés par les entreprises d'économie sociale sur l'ensemble du territoire du Québec. Pour ce faire, nous nous appuyons, depuis septembre 2007, sur le travail du comité de suivi ainsi que sur une enquête portant sur les besoins de financement des entreprises d'économie sociale réalisée par l'équipe de développement du Chantier de l'économie sociale dans le cadre du mandat de veille stratégique.



Mauricie—Centre du Québec  
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine  
Laurentides  
Montérégie  
Outaouais

300 personnes rejointes directement soit par :

- Séances de formation organisées par la Fiducie (4)
- Séances de formation à la demande des réseaux ou des régions (7)

## État des investissements au 30 juin 2007

Date [ 30 juin 2007 ]

Nb de dossiers	38
Nb de dossiers acceptés	5
Nb de dossiers en analyse	14
Nb de dossiers potentiels	13
Nb de dossiers refusés	1
Nb de dossiers non-admissibles	2
Nb de dossiers auto-retirés	3
<b>Total accepté</b>	<b>2 068 373 \$</b>
<b>Total CPO*</b>	<b>663 283 \$ 32.07%</b>
<b>Total CPI**</b>	<b>1 405 090 \$ 67.93%</b>
<b>Moyenne</b>	<b>689 458 \$</b>

\* Capital Patient Opérations

\*\* Capital Patient Immobilier

### Mise en place des activités d'investissement

Conformément à son mandat d'analyse et de suivi des demandes d'investissement, le RISQ a mis à la disposition de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale son équipe d'analystes expérimentés. Après une formation sur les produits de capital patient de la Fiducie ainsi que sur la politique d'investissement en vigueur, celle-ci a rapidement été en mesure de recevoir les premières demandes formelles d'investissement.

L'objectif visé était d'être en mesure de traiter les premières demandes dès février 2007, afin de déposer les premières analyses et recommandations au comité d'investissement de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale en mars ou avril 2007.

Ce défi était de taille et a été relevé. Ainsi, à peine 2 mois après le début de ses opérations, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale a été en mesure de recevoir et traiter ses premières demandes d'investissement. Le comité d'investissement a été saisi des premiers rapports d'analyse dès sa première rencontre en date du 5 avril. D'avril à juin, le comité s'est réuni à 5 reprises et a recommandé 5 investissements pour un total de 2M\$.

En tenant compte de ces 5 projets, la Fiducie a reçu, en date du 30 juin 2007, 39 demandes d'investissement formelles pour un total potentiel de 8M\$.

### RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS

INVESTISSEMENT GLOBAL (5 ANS): **49 000 000\$**  
MISE EN RÉSERVE (15%): **7 350 000 \$**

### RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR TERRITOIRE

Territoires périphériques : **9 579 500 \$ (23%)**  
(Bas-St-Laurent, Saguenay-Lac-St-Jean, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)

Territoires centraux : **15 827 000 \$ (38%)**  
(Mauricie, Estrie, Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Laurentides, Montérégie, Centre-du-Québec)

Grands pôles urbains : **4 998 000 \$ (14%)**  
(Capitale Nationale, Outaouais)

Région métropolitaine : **11 245 500 \$ (27%)**  
(Montréal, Laval)

Total des investissements sur 5 ans : **41 650 000 \$ (100%)**

# POUR LES DÉPÔTS DE DEMANDES DE D'INVESTISSEMENT

Pour toute demande d'information concernant un projet, on peut s'adresser auprès des acteurs locaux et régionaux de développement tels que les :

- Centres locaux de développement (CLD)
- Coopératives de développement régional (CDR)
- Corporation de développement communautaire (CDC)
- Corporations de développement économique communautaire (CDEC)
- Organisations de crédit communautaire
- Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)

Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) est l'organisme mandaté par la Fiducie du Chantier de l'économie sociale pour recevoir et analyser les demandes de prêts devant être présentées au comité d'investissement de la Fiducie.

## **Pour communiquer avec un analyste :**

À Montréal : 514-866-2355

À Québec : 418-525-5526, p. 2111

## **Pour déposer une demande :**

Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)

4200, rue Adam

Montréal (Québec) H1V 1S9

Cette initiative a été rendue possible grâce à la contribution financière de Développement économique Canada